

Compte rendu abrégé du CA de l'ANFE du 18 janvier 2025

Le quorum ayant été atteint avec 13 administrateurs présents sur 14, le conseil d'administration a pu voter sur les décisions essentielles à la gouvernance de l'ANFE.

→ **Présentation du CA et version abrégée du compte rendu de chaque CA disponible pour les adhérents**

Pour donner suite à une demande des adhérents, les administrateurs ont unanimement approuvé la présentation des membres du conseil d'administration dans le prochain **LME** de mars, ainsi que la mise à disposition d'un extrait du compte rendu de chaque réunion dans l'espace adhérent.

→ Des **référents thématiques** ont été identifiés au sein du conseil pour accompagner la directrice stratégique sur des faits d'actualités, ainsi que pour faire le lien entre le CA et les communautés de pratiques.

- **Santé mentale** : Christophe Buffavand
- **Pédiatrie** : Martine Ronat et Cécile Olivier – Anclin
- **Développement durable** : Rémi Sajot
- **Insertion professionnelle** : Cyprien Dupont
- **Lien avec la communauté territoriale** : Cyprien Dupont
- **Recherche** : Elise Dupitier et Chloé Guerrini
- **Sujets internationaux** : Arnaud Schabaille et Bryan Boronat
- **Réingénierie de la formation** : Arnaud Schabaille et Clémence Chassan
- **Liens avec les adhérents** : Elise Dupitier et Perrine Joly
- **Liens avec les autres associations professionnelles** : Guillaume Pelé et Bryan Boronat
- **Gériatrie** : Arnaud Schabaille et Perrine Joly
- **Aides Techniques** : Rémi Sajot et Bryan Boronat

→ Il a été décidé que les groupes d'intérêts soient renommés « **communautés de pratiques** ». Cette décision nécessite toutefois une modification des statuts, prochainement envisagée lors d'un CA spécifique, qui portera également sur la nécessité de porter d'autres modifications nécessaires.

→ Le CA souhaite définir une **stratégie de communication** avec la création d'une chartre qui permettra de cadrer les productions issues des groupes d'intérêts/communautés de pratiques. Un CA dédié aura lieu le 29 mars.

→ Le CA a voté à l'unanimité le **soutien au congrès Positi'F 2025** à Lille – dédié à la recherche sur le positionnement au fauteuil roulant. La communauté des ergothérapeutes étant importante dans ce domaine.

- ➔ Des réunions entre les **présidents d'associations de l'AFEG, SYNTEL et ANFE** ont lieu mensuellement. Une prochaine rencontre avec la présidente du CNPE a été décidé afin de fluidifier les échanges et de travailler sur les priorités.
- ➔ Validation à l'unanimité de l'organisation des **Journées Ergothérapie Pratiques au sein de l'IFE de Tours**, les 20 et 21 novembre 2025. Le CA souhaite également mutualiser l'organisation des JEP avec son assemblée générale, qui aura lieu le 22 novembre.
- ➔ Vote à l'unanimité sur le choix de la thématique « neurologie » pour les prochaines **Journées Nationales de l'Ergothérapie (JNE)**. La date reste à fixer soit en 2026, soit en 2027.
- ➔ **Un comité de conseillers stratégiques** a été constitué pour remettre un rapport au conseil d'administration sur les constats et orientations de l'ergothérapie à horizon 2035. Ce comité se réunit le 8 février 2025, sous la supervision des deux directrices de l'ANFE et l'animation du Dr Yannick Ung.
- ➔ La proposition d'organiser **un séminaire sur les stratégies politiques et les acteurs de la santé** n'a pas retenue l'attention du conseil d'administration.
- ➔ La restitution des résultats de l'enquête « Horizon 2030 » se fera à tous les participants (adhérents et non adhérents ANFE), enrichie de la méthode complète et des actions à mener.
- ➔ A l'unanimité, le CA se désolidarise des psychomotriciens pour défendre l'opposition à la **proposition de loi d'Agnès Firmin le Bodo** de réglementer la profession des graphothérapeutes. Cette position a été débattue au regard de divers éléments contextuels, notamment sur le peu de chances que cette proposition de loi aboutisse.